*Formulaire de demande de surveillance de mon habitation en cas d’absence*

NOM et PRENOM :

TEL :

EMAIL :

RUE :       N° :

CODE POSTAL :       COMMUNE :

DATE DE DEPART :

DATE DE RETOUR :

TYPE DE PROPRIETE[[1]](#footnote-1) :

CHIEN PRESENT: OUI  NON

VEHICULE PRESENT SUR PLACE :

TYPE :      TYPE :

PLAQUE :      PLAQUE*:*

QUELLES MESURES DE SECURITE SONT PRISES ?

ALARME *:* OUI  NON

ECLAIRAGE EXTERIEUR: OUI  NON

MINUTERIE D’ECLAIRAGE: OUI  NON

SOCIETE DE SECURITE: OUI  NON

CHIEN DE GARDE: OUI  NON

PRESENCE D’UNE PERSONNE: OUI  NON

VOLETS *:* OUI  NON

ECLAIRAGE INTERIEUR: OUI  NON

COURRIER RELEVE PAR UNE CONNAISSANCE : OUI  NON

HABITANT CONTACTABLE PENDANT L’ABSENCE ? OUI  NON

DONNEES DE CONTACT D’URGENCE :

PERSONNE DE CONTACT (sur place)

*NOM :*      *PRENOM :*

*TEL :*

*PLAQUE :*

CETTE PERSONNE DE CONTACT :

CONNAIT LE CODE D’ALARME : OUI  NON

DISPOSE DES CLEFS : OUI  NON

EST HABILITEE A PRENDRE UNE DECISION AU NOM DE LA PERSONNE ABSENTE : OUI  NON

DIVERS/REMARQUES :

Par cette demande :

* Je souhaite obtenir une surveillance de mon habitation et autorise la police à faire le tour de ma propriété et à rentrer dans mon habitation en cas de circonstances particulières.
* Je prends note que ce service offert ne donne pas lieu à un recours de responsabilités à l’égard des policiers.
* **Je m’engage à prévenir mon bureau de police en cas de retour prématuré.**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Zone de Police du Pays de Herve pour lutter contre le vol dans les habitations dans le cadre de la mission police veille. La base légale du traitement est la loi relative à la protection des données du 30 juillet 2018 (LPD) et plus particulièrement au titre 2 de cette loi. Le titre 2 porte sur « le traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes à des fins de prévention et de détection des infractions pénales, d'enquêtes et de poursuites en la matière ou d'exécution de sanctions pénales, y compris la protection contre les menaces pour la sécurité publique et la prévention de telles menaces » ; et loi sur la fonction de police du 05 août 1992, modifiée le 09 juin 2018 (LFP).  
Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Zone de police du Pays de Herve.  
Les données sont conservées pendant : 2 ans.  
Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter l’Organe de contrôle de l'information policière <https://www.organedecontrole.be/>

Date et signature.

**Veuillez remettre ce formulaire une semaine minimum avant votre départ dans le bureau de police de votre domicile.**

* ANTENNE DE POLICE DE HERVE- Avenue Dewandre 49 - 4650 Herve - 087 343 511
* ANTENNE DE POLICE DE WELKENRAEDT - Place de la Gare 9 - 4840 Welkenraedt - 087 343 580
* ANTENNE DE POLICE DE PLOMBIERES - Place du 3e Millénaire 3 – 4850 Plombières - 087 343 550

<https://www.police.be/5288>

<https://www.facebook.com/policepaysdeherve>

# La zone de police « Pays de Herve » vous informe

## Mieux vaut prévenir….

### Quelques conseils pour sécuriser votre habitation

* Fermez à clef tous les accès de votre habitation y compris les abris de jardin – garage …
* Fermez les barrières.
* Fermez toutes les fenêtres y compris les soupiraux, les coupoles…
* Ne laissez aucune clef apparente ni sur les serrures intérieures.

### Donnez quelques signes visibles d’occupation

* Demandez à une personne de confiance de vider la boîte aux lettres – rentrez la poubelle – tondez la pelouse – remontez les volets si nécessaire.
* Programmez par une minuterie un allumage en soirée.
* Pensez à un système extérieur de détection de mouvement.
* Ne laissez aucun indice laissant croire à une absence ; pas de mot sur la porte – pas de message sur le répondeur.
* Prévenez vos voisins de votre absence.

### Dissimulez vos biens

* N’exposez pas d’objets attrayants.
* Ne gardez que le minimum de valeurs à la maison, quitte à déposer vos objets de valeurs dans un coffre à la banque.
* Renfermez vos outils – échelles.

### Vous pouvez aussi

- Notez les caractéristiques de vos objets de valeur et faire une photo.

- Prendre contact avec le conseiller en prévention de la zone au 087 343 538

Et veillez à votre tour sur les habitations voisines sans hésiter à téléphoner au **101** en cas d’agissement suspect.

Bonnes vacances

**ANTENNE DE POLICE DE HERVE- Avenue Dewandre 49 - 4650 Herve - 087 343 511**

**ANTENNE DE POLICE DE WELKENRAEDT - Place de la Gare 9 - 4840 Welkenraedt - 087 343 580**

**ANTENNE DE POLICE DE PLOMBIERES - Place du 3e Millénaire -4850 Plombières - 087 343 550**

1. Appartement, maison 2, 3, 4 façades,… [↑](#footnote-ref-1)